

«On ne se moque pas des religions»: l'archevêque de Toulouse crée la polémique

VIDÉO - Interrogé sur France Bleu, Monseigneur Le Gall a déclaré être contre la diffusion de caricatures religieuses.

Par Le Figaro avec AFP

Publié il y a 13 heures, mis à jour il y a 9 heures

L'archevêque de Toulouse Mgr Robert Le Gall a affirmé vendredi 30 octobre que *«la liberté d'expression a des limites»* et qu'*«on ne peut pas se permettre de se moquer des religions, (car) on voit les résultats que cela donne»*. Au lendemain de l'attentat de Nice qui a fait trois morts dans une basilique, ces propos tenus sur France Bleu Occitanie ont été critiqués par le leader de la France insoumise Jean-Luc Mélenchon et des responsables socialistes régionaux.

→ À LIRE AUSSI : Caricatures : nouvelles manifestations contre la France dans plusieurs pays

«On met parfois de l'huile sur le feu avec ces questions des caricatures» de Charlie Hebdo, a indiqué l'archevêque. *«Il faudrait apaiser tout cela car ces caricatures sont contre les musulmans mais contre la foi chrétienne aussi»*, a-t-il ajouté.

Faut-il arrêter de diffuser ces caricatures dans les écoles notamment ? *«Je le pense profondément. On voit les conséquences, on met de l'huile sur le feu et c'est une escalade ensuite. La liberté d'expression a des limites comme toutes libertés humaines. On ferait mieux d'insister dans la devise républicaine sur la fraternité»*, a-t-il assuré, ajoutant qu'il fallait plutôt insister sur *«la liberté d'être ensemble, de parler ensemble, la liberté*

d'être des frères ensemble, mais pas de s'invectiver». Interrogé ensuite pour savoir s'il défendait la liberté de blasphémer la religion, Mgr Le Gall a répondu: «Non, personnellement, je ne pense pas. On ne se moque pas impunément des religions. On ne peut pas se permettre de se moquer des religions, on voit les résultats que cela donne».

Pour le chef de la France insoumise, *«les digues sautent»*. *«Un évêque excuse les crimes. Robert Le Gall, archevêque de Toulouse, la liberté de blasphémer les religions est en cause»*, a réagi Jean-Luc Mélenchon sur Twitter.

Pour la présidente PS de la Région Occitanie Carole Delga, *«la laïcité, la liberté d'expression et le droit de critiquer toute institution religieuse sont indissociables de notre pacte démocratique et républicain. Ce n'est pas négociable !»*

«Cette déclaration constitue un recul dans le processus de sécularisation de la religion catholique», a pour sa part souligné Georges Méric, le président PS du Conseil départemental de Haute-Garonne. *«La liberté de blasphémer n'est pas un acte licencieux mais appartient au droit de notre République, confirmant la liberté de penser et d'expression. Notre société est en prise avec le phénomène de sécularisation des religions qui doit aboutir à ce qu'aucune croyance ne règle la vie commune»*, a ajouté

Georges Méric. *«La démarche de laïcisation engagée par la loi de 1905 fixant le principe de séparation des églises et de l'État doit être poursuivie, soutenue et renforcée afin que les croyances, qui relèvent du domaine de l'intime et du domaine privé, n'aient aucune incidence sur le domaine public, l'espace citoyen, qui doit être pacifié de tout prosélytisme»*, a-t-il conclu.

La Conférence des évêques de France (CEF) avait qualifié jeudi d'acte «innommable» l'attaque de Nice et souhaité que *«les chrétiens ne deviennent pas une cible à abattre»*.